

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Section 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit : BM-6400 Désinfectant à base d'éthanol

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage(s) recommandé(s) : Désinfectant

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant : N.A.K.P. Foto Inc.
2575 De Miniac.
Ville Saint Laurent, Québec H4S 1E5
Canada

Adresse Url : www.nakpfoto.com

Email: paul@nakpfoto.com

Tel (514) 932-8057

Distributeur: Groupe B.M. Inc.
5890 av. de Monkland, bureau 16
Montréal, Québec, H4A 1G2
Canada

Adresse Url : <http://www.bmcanada.ca>

Email: info@bmcanada.ca

Tel: (514) 738-5200 Sans frais au Canada 1-800-561-9818
Fax: (514) 738-2290

Numéro d'appel d'urgence **Cordonnées d'Urgence:** 1-800-463-5060 Centre antipoison du Québec, Canada

Canutec: 613-996-6666

Notes

Ce produit est enregistré avec Santé Canada comme étant un désinfectant. Alors que ce produit est généralement sans danger et de haute performance lors de l'utilisation normale tel qu'indiqué dans les instructions sur l'étiquette et d'après les directives dans cette FDS, cette FDS contient également de l'information essentielle à la manutention sûre et l'utilisation appropriée de ce produit dans des grandes usines de production, conditions en milieux industriels ainsi que pour des expositions exceptionnelles et accidentelles tel que de grands déversements. Cette FDS devrait être conservée et mise à la disposition des employés et autres usagers de ce produit.

Section 2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification du SGH pour le mélange :

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique - single exposition - Catégorie de danger 3 (Narcotique)

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (danger aigu) - Catégorie de danger 3

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique - Catégorie de danger 3 (Respiratoires)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique - Catégorie de danger 2

Irritation oculaire - Catégorie de danger 2

Irritation cutanée - Catégorie de danger 2

Toxicité Aiguë Oral - Catégorie de danger 4

Liquides inflammables - Catégorie de danger 2

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes :



Mentions d'avertissement :

Danger

Mentions de danger :

Lire l'étiquette avant emploi. Garder hors de portée des enfants.

Liquide et vapeurs très inflammables.

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Risque présumé d'effets graves pour les organes.

Nocif pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence :**Prévention**

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Tenir au frais.

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser électrique, ventilant, éclairage antidéflagrant.

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Ne pas respirer vapeurs, pulvérisations.

Éviter de respirer vapeurs, pulvérisations.

Se laver vos mains soigneusement après manipulation..

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection, protection oculaire, vêtements de protection, protection du visage.

PREMIERS SOINS: En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Appeler un CENTRE ANTIPOISON, médecin en cas de malaise. EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON, médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Enlever les lentilles de contact si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Si l'irritation des yeux persiste, Consulter un médecin. EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Laver abondamment à l'eau. Rincer la peau avec de l'eau ou se doucher. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver avant réutilisation. Si l'irritation de la peau persiste : Consulter un médecin. En cas d'incendie : Utiliser produit chimique sec, eau pulvérisée, dioxyde de carbone ou mousse résistant aux alcools pour l'extinction.

Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Garder sous clef.

Élimination

Disposer du contenant vide conformément aux réglementations municipales/provinciales/territoriales. Offrir pour recyclage, si disponible.

Section 3. Composition/informations sur les composants**Substances**

Aucune donnée disponible pour cette section.

Mélanges

Identifiants	Composants	Pourcentage	Classification
64-17-5	Éthanol	71%	
67-56-1	Méthanol	9%	
141-78-6	Acétate d'éthyle	0.4%	
90-43-7	O-Phénylphénol	0.29%	

Section 4. Premiers secours

Description des premiers secours

Contact avec les yeux

Maintenir les paupières ouvertes pour assurer un rinçage adéquat. Obtenir des soins médicaux si une irritation, des rougeurs ou d'autres symptômes apparaissent. Rincer immédiatement avec de l'eau propre à basse pression pendant plusieurs minutes.

Contact avec la peau

Laver soigneusement les zones contaminées avec de l'eau. Si des rougeurs ou d'autres symptômes apparaissent, consulter un médecin / obtenir des soins médicaux.

Ingestion

En cas d'ingestion de grandes quantités, amener immédiatement la personne exposée à l'hôpital. Rincer la bouche avec de l'eau. Appeler un centre antipoison, un médecin ou des services médicaux. NE PAS FAIRE VOMIR.

Inhalation

Transporter la personne à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement. Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible pour cette section.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Pour grands incendies: Eau pulvérisée. Brouillard. Mousse résistant à l'alcool. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les récipients exposés au feu.

Pour les petits incendies: Produit chimique sec. Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone. Mousse résistant à l'alcool.

Moyens d'extinction inapproprié

Jets d'eau directs. Eau (peut ne pas être efficace).

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

RISQUES INDIRECTS D'INCENDIE: Peut s'enflammer par des étincelles. Gaz/vapeur se propage au niveau du sol.

Risques directs d'incendie: Hautement inflammable. Gaz/vapeur inflammables dans l'air dans les limites d'explosivité.

Dangers d'incendie/de décomposition: Gaz toxiques.

Produits de combustion dangereux

Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO).

Conseils aux pompiers

Mesures de Protection dans la lutte contre l'incendie

Porter des vêtements de protection complète.

Précautions spéciales pour les pompiers

Ne pas disperser le produit. Évacuer les personnes de la zone. Éliminer plus tard l'eau ayant servi à maîtriser l'incendie. Déplacer les récipients hors de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque pour le personnel. Utiliser de l'eau pulvérisée ou du brouillard; ne pas utiliser de jets d'eau directs.

Autres

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éliminer toutes les sources de chaleur et d'inflammation. Porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Précautions pour l'environnement

Éviter la contamination du sol et des eaux de surface.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec de la terre, du sable ou autre matériau non combustible.

Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Il est interdit de fumer ou d'utiliser des flammes nues dans les zones de stockage, d'utilisation ou de manutention. Porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Indications concernant le stockage commun

Conserver à l'écart: Lumière directe du soleil. Chaleur. Flamme nue. Étincelles.

Garder le récipient hermétiquement fermé. Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé, à l'écart de substances incompatibles (voir section 10).

Emballage approprié

Récipient/matériaux d'emballage compatibles: Aluminium. cuivre. Récipients en verre. fer. nickel. polyéthylène. polypropylène. Acier inoxydable 304.

Matières incompatibles

Aucune donnée disponible pour cette section.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Paramètres de contrôle pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Paramètres de contrôle pour les composants

Éthanol

OSHA PEL (TWA) 1000 ppm.
1900 mg/m³.

ACGIH STEL (TLV) 1000 ppm.
1880 mg/m³.

Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, annexe 1, partie 1 : Valeurs d'exposition admissibles (VEA) pour les contaminants en suspension dans l'air 1000 ppm.
1880 mg/m³.

Acétate d'éthyle

WEL-STEL 400 ppm.

DNEL pour consommateurs, inhalation, effets locaux à long terme 367 mg/m³.

DNEL pour consommateurs, oral, effets systémiques à long terme 4.5 mg/kg.

DNEL pour travailleurs, inhalation, effets locaux à court terme 1468 mg/m³.

DNEL pour travailleurs, inhalation, effets systémiques à court terme DNEL 1468 mg/m³.

DNEL pour consommateurs, inhalation, effets systémiques aigus 734 mg/m³.

DNEL pour consommateurs, inhalation, effets locaux aigus 734 mg/m³.

DNEL pour consommateurs, inhalation, effets systémiques à long terme 367 mg/m³.

DNEL pour travailleurs, inhalation, effets systémiques à long terme 734 mg/m³.

DNEL pour travailleurs, inhalation, effets locaux à long terme 734 mg/m³.

DNEL pour consommateurs, contact avec la peau, effets systémiques à long terme 37 mg/kg.

DNEL pour travailleurs, contact avec la peau, effets systémiques à long terme 63 mg/kg.

Méthanol

STEL 328 mg/m³ OEL, Canada, Alberta
250 ppm OEL, Canada, Alberta

TWA 262 mg/m³ Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, annexe 1, partie 1 : Valeurs d'exposition admissibles (VEA) pour les contaminants en suspension dans l'air
200 ppm Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, annexe 1, partie 1 : Valeurs d'exposition admissibles (VEA) pour les contaminants en suspension dans l'air
262 mg/m³ OEL, Canada, Alberta
200 ppm OEL, Canada, Alberta

Limites d'exposition professionnelle

Mesures générales de protection et d'hygiène

Dans les usines industrielles ou grandes zones de production, s'assurer que l'emplacement a une ventilation adéquate. Des postes de lavage oculaire sont recommandés dans les endroits où le produit est stocké en grandes quantités. Fournir une ventilation par aspiration générale et locale adéquate.

Protection respiratoire

Un appareil respiratoire autonome homologué doit être disponible en cas d'urgence dans les usines industrielles ou grandes zones de production.

Protection des yeux

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques ou un écran facial. Dans les usines industrielles ou grandes zones de production, s'assurer que des postes de lavage oculaire sont disponibles. Pour toute utilisation dans de petits établissements ou bureaux, nous recommandons une procédure et une formation concernant le lavage des yeux dans un évier.

Protection du corps

Porter des vêtements de protection ignifuges et antistatiques dans les usines ou grandes zones de production. Porter des gants imperméables.

Protection des mains

S'assurer que les gants sont certifiés. Porter des gants imperméables.

Mesures d'hygiène

Aucune donnée disponible pour cette section.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Liquide

Apparence

Non disponible

Odeur

Odeur caractéristique

Seuil olfactif	Non disponible
pH	7 de 7.5
Point de fusion	Non disponible
Point d'ébullition	77,8°C / 172,04°F
Point d'éclair	20°C / 68°F ASTMD92
Taux d'évaporation	2.7 Multiplicateur p/r à l'acétate de butyle
Inflammabilité	Liquide Hautement inflammable
Limite d'inflammabilité	3.3 de 19 %vol
Pression de vapeur	50 mmHg
Densité de vapeur	1.59 g/cm ³
Densité relative	0.825 Multiplicateur p/r à l'eau
Solubilité	Très soluble
Solubilité dans d'autres solvants	Non disponible
Coefficient de partage	Non disponible
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	Non disponible
Point de congélation	Non disponible
Pourcentage de substances volatiles	100 %vol
Limite d'explosivité (supérieure)	3.3 %vol
Limite d'explosivité (inférieure)	19 %vol

Autres informations

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Stabilité chimique: Ce produit est stable dans des conditions ambiantes.

Stabilité chimique

Aucune donnée disponible pour cette section.

Possibilité de réactions dangereuses

On ne s'attend pas à des réactions dangereuses si les instructions techniques pour le stockage de produits chimiques sont respectées.

Conditions à éviter

Conserver à l'écart: Lumière directe du soleil. Équipement électrique. Incendie. Chaleur. Flamme nue. Étincelles. Électricité statique.

Matières à éviter

Éviter tout contact ou stockage avec: Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux

La décomposition entraînera la production de: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO).

Section 11. Informations toxicologiques

Informations toxicologiques

Informations toxicologiques pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Informations toxicologiques les composants

Ethanol

Inhalation CL50 39 g/m³ (4h), Mouse.
20000 ppmV (10h), Rat.

DL50 orale 3450 mg/kg Souris.
6300 mg/kg Lapin.
7060 de 9000 mg/kg Rat.

Ethyl acetate

Inhalation CL50 Supérieur à 28.6 mg/l (4h).

DL50 cutanée Inférieur à 18000 mg/kg Lapin.

DL50 orale 5620 mg/kg Rat.

Methanol

Inhalation CL50 83.2 mg/l (4h), Rat.
64000 ppmV (4h), Rat.

DL50 cutanée 15800 mg/kg Lapin.

DL50 orale 5628 mg/kg Rat.

O-Phenylphenol

DL50 orale 2733 mg/kg Rat.

Irritation/Corrosion pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Irritation/Corrosion pour les composants

O-Phenylphenol

Yeux: Irritation oculaire sévère, lapin.

Peau: Irritation de la peau, lapin, Lignes directrices 404 de l'OCDE pour les essais.

Ethyl acetate

Contact avec le yeux: Provoque une irritation des yeux.

Contact avec la peau: 24h, Rabbit, May cause skin dryness or cracking.

Ethanol

Draize Test - Eye: 500 mg, Rabbit, Severe. 500 mg(24h), Rabbit, Mild.

Draize Test - Skin: 20 mg(24h), Rabbit, Moderate.

Section 12. Informations écologiques

Toxicité

Écotoxicité pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Écotoxicité pour les composants

Ethanol

CE50 34900 mg/l (5-30min), Phytobacterium phosphoreum.

**Toxicité
environnementale CL50** Supérieur à 10000 mg/l.
12900 de 15300 mg/l (96h), Rainbow Trout.
11200 mg/l (24h), Rainbow Trout.
9000 mg/l (24h).
Supérieur à 7800 mg/l Daphnia.

Ethyl acetate

CE50 610 mg/l (48h) Crustacés : Daphnia magna.
5600 mg/l (48h) Algues : Pseudokirch neriella subcapitata.
3300 mg/l (48h) Algues : Scenedesmus subspicatus.

**Toxicité
environnementale CL50** 230 mg/l (96h) Poisson : Pimephales promelas.

Methanol

CE50 43000 mg/l (5min), Phytobacterium phosphoreum.
40000 mg/l (15min), Phytobacterium phosphoreum.
39000 mg/l (25min), Phytobacterium phosphoreum.

**Toxicité
environnementale CL50** 29400 mg/l (96h), Fish, Fathead Minnow (28 days old).
13 mg/l (96h), Fish, Rainbow Trout (Fingerling).
8000 mg/l (43h), Fish, Trout.

O-Phenylphenol

CE50 0.85 mg/l (72h), Algae.

**Toxicité
environnementale CL50** 4.5 mg/l (96h), Fish, Danio rerio (Zebra Fish).
2.7 mg/l (48h), Daphnia magna (water flea).

Persistance - dégradabilité

Aucune donnée disponible pour cette section.

Potentiel de bio-accumulation

Potentiel de bio-accumulation pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Potentiel de bio-accumulation pour les composants

Ethyl acetate

LogPow: 0,68 (3d), peu probable.

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible pour cette section.

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible pour cette section.

Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Réglementations d'élimination des déchets

Éliminer conformément aux règlements locaux, étatiques et fédéraux.

Méthodes de traitement des déchets

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 14. Informations relatives au transport

	ADR	IMDG	IATA	DOT
Numéro ONU	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	UN 1986
Nom d'expédition des Nations unies	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	ALCOOLS, INFLAMMABLES, TOXIQUES, N.S.A. (éthanol, méthanol)
Classe(s) de danger pour le transport	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	3 (6.1)
Groupe d'emballage	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	II
Danger pour l'environnement	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune donnée disponible pour cette section.			
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Aucune donnée disponible pour cette section.			
Autres	Liquide inflammable.			

Section 15. Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Informations réglementaires pour les composants

Methanol

DSL (Canada):	Présent.
TSCA:	Présent.
SIMDUT (Canada):	B-2 Liquide inflammable. D1B Matière toxique. D-2A Matière très toxique. D-2B Matière toxique.

O-Phenylphenol

SIMDUT (Canada):	D-2B Matière toxique. Irritant cutané modéré.
-------------------------	--

Ethanol

DSL (Canada): Présent.
TSCA: Présent.

Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 16. Autres informations

Avis au lecteur

Au meilleur de notre connaissance, l'information ci-dessus est précise, par contre puisque les données, les standards de sécurité et les règlements gouvernementaux peuvent changer, et les conditions de manutention et la bonne ou mauvaise utilisation sont hors de notre contrôle, le fabricant et le distributeur, ci-hauts mentionnés, ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, concernant la précision ou l'exhaustivité de l'information présentée et décline toute responsabilité quant aux mesures prises sur la base de cette information. Ne pas utiliser l'information d'ingrédient et / ou les pourcentages d'ingrédients dans cette FDS comme étant une spécification de produit.

Abréviations et acronymes

ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux.

CL 50: Concentration létale, mortelle pour 50 % de la population.

DL 50: Dose létale, mortelle pour 50 % de la population.

DOT: Department of Transportation, USA.

N/A: Sans objet.

N/AV: Non disponible.

N/D: Non déterminé.

OSHA: Administration américaine de la sécurité et de la santé au travail, Département américain du Travail.

PEL: Limite d'exposition admissible.

TLV: Valeur limite d'exposition.

TWA: Moyenne pondérée dans le temps.

Préparée par: CompleteSDS

Approuvée par: Steve Bishyk, N.A.K.P. Foto Inc.